



FACTURATION ÉLECTRONIQUE

La facturation électronique devient une obligation légale en France et représente un enjeu majeur pour les entreprises en matière de conformité fiscale, d'optimisation des processus et de réduction des coûts administratifs. Son déploiement vise à améliorer la transparence des transactions et à lutter contre la fraude à la TVA, tout en favorisant la digitalisation des échanges commerciaux. Cependant, son application requiert une adaptation aux nouvelles réglementations et aux outils numériques de dématérialisation. Cette formation permet aux entreprises de comprendre les nouvelles obligations, de choisir la solution adaptée et de mettre en place une transition efficace vers la facturation électronique.

Informations pratiques

- Objectifs : Comprendre la réforme de la facturation électronique et son impact sur les entreprises, Identifier les obligations légales et les délais de mise en application, Se préparer à la mise en conformité et choisir la bonne solution de dématérialisation.
- Prérequis : Aucun
- Aptitudes : Capacité à analyser les nouvelles obligations réglementaires, Identification des solutions techniques adaptées à son entreprise
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Délai d'accès : 72 heures
- Méthodes mobilisées : Présentation théorique avec supports numériques, Études de cas et exercices pratiques sur des scénarios d'entreprise
- Modalités d'évaluation : Étude de cas sur la mise en conformité d'une entreprise fictive, Quiz sur les obligations légales et les outils disponibles
- Tarif inter-entreprise : 390 € / participant
- Tarif intra-entreprise : à partir de 1225 € / jour

Compétences développées

- Lecture et compréhension des exigences de la réforme
- Choix et mise en place d'une solution de facturation électronique
- Accessibilité : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques avant le début de la formation si vous êtes en situation de handicap. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux.



DÉTAILS DE LA FORMATION

Programme indicatif

1- Comprendre la réforme et ses implications

- Contexte et objectifs de la réforme
- Calendrier d'application et obligations pour les entreprises
- Différence entre facturation papier et électronique

2- Mise en conformité et obligations techniques

- Formats des factures électroniques et mentions obligatoires
- Plateforme de dématérialisation : PPF et PDF
- Transmission des données fiscales (e-reporting)

3- Déploiement opérationnel et bonnes pratiques

- Évaluer l'impact sur l'organisation et choisir la solution adaptée
- Plan de transition et accompagnement au changement
- Sécurisation et archivage des factures électroniques

4- Cas pratique et mise en situation

- Simulation de création et transmission d'une facture électronique
- Identification des erreurs courantes et solutions
- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour la mise en conformité

Votre contact



293, Avenue du Maréchal Foch-BP 137- 40003 MONT DE MARSAN Cedex

NDA : 7240P003840 auprès du préfet de Région Aquitaine

Siret : 18400002400010

05.58.05.44.81
formation@landes.cci.fr